

Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, tous les étudiants de cette école ont travaillé très fort à monter ce document de présentation et je tiens tout particulièrement à souligner cette sage initiative de tout le corps professoral de l'école de Sainte-Lucie de Jonquière qui a jugé important de sensibiliser les jeunes à la Journée mondiale de la paix dans le monde.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LES TRAVERSIERS

LES AUGMENTATIONS DE TARIFS ANNONCÉES PAR *MARINE ATLANTIC*

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, *Marine Atlantic* vient de recommencer à faire des siennes. En effet, en fin de semaine dernière, nous avons appris que les usagers de ses traversiers paieront 30c. de plus par traversée entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Les tarifs du traversier faisant la navette entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse augmenteront de 1 \$ par personne et de 2 \$ par voiture, par traversée, et diverses autres augmentations seront imposées pour les services assurés par *Marine Atlantic*.

Les premiers ministres de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve n'ont nullement été consultés avant que ne soient annoncées ces augmentations. Il convient de mettre un terme à cette façon de traiter nos provinces insulaires. Le gouvernement Mulroney doit cesser de se cacher derrière *Marine Atlantic* et autres sociétés d'État, et défendre les droits de ces provinces.

Il est temps que le gouvernement fasse comprendre à *Marine Atlantic* que nous en avons assez. Il est temps que le ministre des Transports (M. Crosbie) reconnaisse que l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve font partie de la Confédération canadienne et que, à ce titre, elles devraient être traitées sur un pied d'égalité avec les autres provinces et donc ne pas avoir à payer ces augmentations injustes pour les services de traversiers.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LE SORT DES RETRAITÉS DE LA SOCIÉTÉ

M. Dennis H. Cochrane (Moncton): Monsieur le Président, le sous-comité de cinq députés représentant tous les partis a été chargé en avril 1985, par l'ancien ministre des Transports, l'honorable Don Mazankowski, d'étudier tous les aspects du régime de pensions des Chemins de fer nationaux. Le rapport du sous-comité renferme des recommandations d'une grande portée, qui sont justes et réalistes. Il a été présenté aux Communes en avril 1986 et remis au Canadien National pour qu'il l'étudie et y réponde. Six mois se sont écoulés depuis. Les retraités attendent avec patience et espoir, mais la réponse du CN ne vient pas. Les efforts remarquables que fait notre gouvernement pour la réforme des pensions en général et les sincères préoccupations que les retraités du CN ont exprimées ne semblent pas avoir retenu l'attention du CN. Cette société n'y a rien opposé d'autre, jusqu'ici, que le silence.

La patience des 47,000 retraités du Canadien National et la mienne s'épuisent rapidement. Le Canadien National et son conseil d'administration feraient bien de se montrer favorables aux recommandations de relèvement des pensions, des allocations aux conjoints et des prestations aux survivants. Le CN ne doit pas tarder à faire connaître sa réponse pour montrer qu'il se préoccupe de la sécurité financière de ceux qui lui ont donné de longues années de service.

* * *

STATISTIQUE CANADA

LA DOTATION EN PERSONNEL AU BUREAU DE WINNIPEG

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, dernièrement, j'ai écrit au ministre responsable de Statistique Canada au sujet de l'avenir de cet organisme à Winnipeg. Jusqu'à l'an dernier, le bureau de Winnipeg était doté d'un directeur régional et de deux directeurs régionaux adjoints. Le directeur a pris sa retraite l'an dernier et n'a pas été remplacé. Les deux directeurs régionaux adjoints relèvent du directeur régional au bureau d'Edmonton.

● (1410)

Ce n'est pas la première fois que ce genre de chose se produit depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir en 1984. Le CN a tenté de le faire dans sa région des Prairies. Transports Canada songeait à le faire pour le bureau régional de Winnipeg. Statistique Canada le fait maintenant en toute impunité en déclassant son bureau de Winnipeg.

Combien de fois cela doit-il se produire avant que les députés conservateurs du Manitoba résistent aux groupes parlementaires d'Edmonton et de Vegreville, qui semblent vouloir transférer de Winnipeg à Edmonton toute activité de portée régionale? Les députés progressistes-conservateurs du Manitoba ne disent rien du tout à ce sujet. Ils devraient avoir honte.

* * *

L'IMMIGRATION

LES OBJECTIFS POUR 1987

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le gouvernement va annoncer demain les nouveaux objectifs en matière d'immigration pour l'an prochain. Selon les conjonctures, les chiffres seront supérieurs à ceux qui avaient été fixés pour cette année. Toutefois, je préviens le gouvernement qu'il est futile de fixer des objectifs irréalisables, c'est-à-dire qui dépassent les ressources financières et humaines dont disposent nos consulats dans le monde entier pour traiter les demandes d'immigration prévues.

Cette année, par exemple, les objectifs oscillaient entre 105 000 et 115 000 immigrants. Toutefois, les hauts fonctionnaires de l'Immigration ont confirmé que, compte tenu des statistiques pour un semestre, on atteindra seulement un maximum de 85 000 à 90 000. Par conséquent, il est intellectuellement malhonnête de la part du ministre et du gouvernement de clamer partout au pays que le Canada recevra 115 000 immigrants cette année, quand il n'entrera en fait au pays que quelques 85 000 immigrants.